

Transmetteur de niveau et de débit Rosemount™ 1208

Radars sans contact



1 Certifications du produit

Rév. 0.25

1.1 Informations relatives aux directives européennes

Une copie de la déclaration de conformité UE se trouve à la fin du présent document. La version la plus récente de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse suivante : [Emerson.com/Rosemount](https://emerson.com/rosemount).

1.2 Certification pour emplacement ordinaire

Conformément aux procédures standard, le transmetteur a été inspecté et testé afin de déterminer si sa conception satisfait aux exigences de base, aux niveaux électrique et mécanique et relativement à la protection contre l'incendie. Cette inspection a été effectuée par un laboratoire d'essais reconnu au niveau national (NRTL) accrédité par l'OSHA (Administration fédérale pour la sécurité et la santé au travail).

1.2.1 Alimentation électrique

L'appareil ne peut être alimenté que par un bloc d'alimentation avec sortie de circuit électrique à énergie limitée de 30 Vcc maximum, conformément à la norme CAN/CSA-C22.2 n° 61010-1-19/UL. N° 61010-1 (3e édition) chapitre 6.3.1/6.3.2 et 9.4 ou classe 2 selon la norme CSA 223/UL 1310.

1.2.2 États-Unis

Certificat	FM22NUS0010X
Normes	FM3600:2022, FM3810:2005, ANSI/UL 50E.2020, ANSI/UL 61010-1:2018

Conditions particulières d'utilisation :

1. Le raccordement du connecteur d'alimentation et du câble n'a pas été évalué avec le transmetteur modèle 1208. Après l'installation, le raccordement d'alimentation doit alimenter et maintenir le boîtier de type 4X et de type 6P conformément aux exigences des normes UL50E et UL 61010-1. Le câble doit pouvoir être installé conformément au NEC® (NFPA 70).

1.2.3 Canada

Certificat	FM22NCA0007X
-------------------	--------------

Normes CAN/CSA-C22.2 n° 61010-1:2019, CSA C22.2 n° 94.2:2020

Conditions particulières d'utilisation :

1. Le raccordement du connecteur d'alimentation et du câble n'a pas été évalué avec le transmetteur modèle 1208. Après l'installation, le raccordement d'alimentation doit alimenter et maintenir le boîtier de type 4X et de type 6P conformément aux exigences des normes CSA C22.2 n° 94.2 et CSA C22.2 n° 61010-1. Le câble doit pouvoir être installé conformément au Code canadien de l'électricité.

1.3 Conditions environnementales

Tableau 1-1 : Conditions environnementales (Directive sur les zones ordinaires et les basses tensions [LVD])

Type	Description
Emplacement	Usage intérieur ou extérieur
Altitude maximale	6 562 pi (2 000 m)
Pression de service	-14,5 à 43,5 psig (-1 à +3 bar)
Température ambiante	-40 à 176 °F (-40 à 80 °C)
Catégorie d'installation	Alimenté en courant continu
Alimentation électrique	18 à 30 Vcc, 3,6 W
Fluctuations de tension d'alimentation secteur	Sûr entre 18 et 30 Vcc ±10 %
Degré de pollution	2

1.4 Conformité aux normes de télécommunication

LPR (capteur de niveau radar) : appareils qui permettent de mesurer le niveau à ciel ouvert ou dans un espace clos.

TLPR (capteur de niveau radar installé sur cuves) : appareils qui permettent de mesurer le niveau dans un espace clos uniquement (c-à-d, des cuves en métal, en béton ou en fibres de verre renforcées, ou des enceintes fabriquées dans un matériau isolant comparable).

Le numéro d'identification de version du matériel (HVIN) est 1208L1 ou 1208LB1 (sans ou avec Bluetooth®).

Principe de mesure

Onde continue à modulation de fréquence (FMCW), 80 GHz

Puissance de sortie maximale

3 dBm (2 mW)

Plage de fréquences

77 à 81 GHz

1.5 FCC

Remarque : Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites imposées aux appareils numériques de Classe B, telles que définies dans la Partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation domestique. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence susceptible de causer des interférences dangereuses pour les communications radio dans le cas d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux instructions. Il n'existe cependant pas de garantie qu'aucune interférence ne se produise dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences préjudiciables pour la réception radio ou télévisuelle, ce que l'on peut déterminer en éteignant et en rallumant l'appareil, l'utilisateur est invité à tenter de corriger les interférences au moyen de l'une des mesures suivantes :

- Réorientation ou réinstallation de l'antenne de réception.
- Augmentation de la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Raccordement de l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel est raccordé le récepteur.
- Pour obtenir de l'assistance, s'adresser au fournisseur ou à un technicien radio/TV expérimenté.

ID FCC K8C1208L (pour les appareils LPR ou TLPR sans Bluetooth®)
K8C1208LB (pour les appareils LPR OU TLPR avec Bluetooth)

1.6 IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. L'appareil doit tolérer la présence de brouillage, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

3. L'installation d'un appareil LPR ou TLPR doit être effectuée par des installateurs qualifiés, en pleine conformité avec les instructions du fabricant.
4. Cet appareil ne peut être exploité qu'en régime de « non-interférence et de non-protection ». C'est-à-dire que l'utilisateur doit accepter que des radars de haute puissance de la même bande de fréquences puissent brouiller cet appareil ou même l'endommager. D'autre part, les appareils qui perturbent une exploitation autorisée par licence de fonctionnement principal doivent être enlevés aux frais de leur utilisateur.
5. L'installateur/l'utilisateur de cet appareil doit s'assurer qu'il se trouve à au moins 10 km de l'Observatoire fédéral de radioastrophysique (OFR), à proximité de Penticton, en Colombie-Britannique. Les coordonnées de l'OFR sont la latitude 49°19'15" Nord et la longitude 119°37'12" Ouest. Pour les appareils ne respectant pas cette séparation de 10 km (par exemple, ceux de la Vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique) l'installateur/l'utilisateur doit coordonner avec le Directeur de l'OFR et obtenir son accord écrit avant de pouvoir installer ou utiliser l'appareil. Le Directeur de l'OFR peut être joignable au 250-497-2300 (tél.) ou au 250-497-2355 (fax). (Par ailleurs, il est possible de contacter le responsable des normes réglementaires d'Industrie Canada.)

Certificat	2827A-1208L (pour les appareils LPR ou TLPR sans Bluetooth®)
	2827A-1208LB (pour les appareils LPR OU TLPR avec Bluetooth)

1.7 Directive 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques (RED)

Installations à ciel ouvert

Le Rosemount 1208A est conforme aux normes ETSI EN 302729 et EN 62479.

L'installation doit s'effectuer à une distance supérieure à 4 km de sites de radioastronomie, sauf si une autorisation spéciale a été accordée par l'autorité nationale réglementaire concernée (pour une liste de sites de radioastronomie, consulter le site www.craf.eu).

La hauteur de l'antenne par rapport au sol ne doit pas dépasser 15 m à une distance comprise entre 4 km et 40 km d'un quelconque site de radioastronomie.

Bacs fermés

Le Rosemount 1208A est conforme aux normes ETSI EN 302 372 et EN 62479.

Cet appareil doit être installé dans un bac fermé (bac métallique fermé ou en béton armé, ou une structure de boîtier similaire composée de matériaux atténuants comparables). L'installation doit satisfaire aux exigences de la norme ETSI EN 302 372 (annexe E).

Performances sous l'influence d'un signal d'interférence

Quant au test du récepteur qui évalue l'incidence d'un signal d'interférence sur l'appareil, le critère de performance retenu équivaut au minimum au niveau de performance correspondant à la norme ETSI TS 103 361 [6].

- Critère de performance : variation de la valeur mesurée Δd au fil du temps, au cours d'une mesure de distance
- Niveau de performance : $\Delta d \leq \pm 2 \text{ mm}$

1.8 Radio/EMC Australie et Nouvelle-Zélande

Le Rosemount 1208A est conforme aux exigences des normes ACMA pertinente établies en vertu du Radiocommunications Act 1992 et du Telecommunications Act 1997 ainsi que les normes pertinentes reprises dans l'Act 1989 de la Nouvelle-Zélande.

En Nouvelle-Zélande, le Rosemount 1208A doit être installé dans un bac fermé (bac métallique fermé ou en béton armé, ou une structure de boîtier similaire composée de matériaux atténuants comparables).

1.9 Autres certifications pour les télécommunications

1.9.1 Argentine



H-30319 (avec Bluetooth®)

H-30320 (sans Bluetooth)

1.9.2 République de Corée (radio et EMC)

	상호 또는 성명	Rosemount Tank Radar AB(RTR)
	기자재 명칭	Rosemount 1208 Level Transmitter
	모델명	1208A
	인증번호	R-R-Rtr-1208
	제조년월	2023. .
	제조사/제조국가	Rosemount Tank Radar AB(RTR)/스웨덴, 싱가포르, 미국

1.9.3 Singapour

Complies with IMDA standards DA100927

1.9.4 Thaïlande

Cet équipement de télécommunication est conforme aux exigences techniques de la NTC.

1.10 Approbations sanitaires

Les composants en contact avec le procédé sont conformes aux éléments suivants :

- FDA 21 CFR 110, sous-partie C
- CE 1935/2004
- Exempt d'EST/ESB

1.10.1 Instructions pour les installations aseptiques

Pour se conformer aux normes d'hygiène applicables et aux lois et règlements sur les aliments et les boissons, Rosemount 1208A doit être :

- Installé dans un bac fermé.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que :

- Les matériaux indiqués dans le [Tableau 1-2](#) sont appropriés pour les procédés de produit et de nettoyage (assainissement).
- L'installation du transmetteur peut être vidangée et nettoyée.
- La jonction/fixation entre le transmetteur et le piquage est compatible avec la pression du bac et le produit.
- Les surfaces en contact avec le produit ne sont pas rayées.

1.10.2 Matériaux de fabrication

Les agréments et certificats hygiéniques du transmetteur sont conditionnés à l'utilisation des matériaux suivants lors de sa construction :

Tableau 1-2 : Surfaces en contact avec le produit

Élément	Matériau	Conforme à la norme
PVDF	PVDF Kynar 720	FDA 21 CFR 177.2510 Règlements EG 1935/2004 GMP 2023/2006 REACH 1907/2006 CE 10/2011 Exempt d'EST/ESB USP <88> Classe VI
Grey EMA MB	EMA 3C110	Règlements EG 1935/2004 GMP 2023/2006 UE10/2011 Règlements EG 282/2008, 2015/863 RoHS 2011/65/UE RoHS 2015/863
EPDM	E70107PF	FDA 21 CFR 177.2600 Règlements EG 1935/2004 GMP 2023/2006 REACH 1907/2006 RoHS 2011/65/UE RoHS 2015/863 Exempt d'EST/ESB

1.11 Certifications relatives à l'eau

1.11.1 ROYAUME-UNI – WRAS

Certificat 2305912 et Lettre-2305912

Normes Règlements sur les approvisionnements en eau (robinetterie) 1999, Robinetterie (Robinetterie) (Écosse), Byelaws 2014, Règlements sur les approvisionnements en eau (robinetterie) (Irlande du Nord) 2009 et toutes les autres exigences applicables du WRAS

Exigence d'installation IRN R001

1.11.2 États-Unis – NSF61 et 372

Certificat C0725667 et C0725668

Normes Conformité avec les normes NSF/ANSI/CAN61, 372 et toutes les exigences applicables

1.11.3 Allemagne – KTW – BWGL

Certificat P1-031-01

Normes DIN EN 12873-1 et DIN EN 16421

1.12 Protection antidébordement

1.12.1 Belgique - Vlarem

Certificat AUD/35/61191725/00/NL/004

Normes Vlarem II Chapitre 5.6
Vlarem II Chapitre 5.17
Vlarem II Annexe 5.17.7

1.13 Déclaration de conformité UE

Illustration 1-1 : Déclaration de conformité UE

Rev. #2



Declaration of Conformity



We,

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Sweden

declare under our sole responsibility that the product,

Rosemount™ 1208 Level Transmitter

manufactured by,

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Sweden

to which this declaration relates, is in conformity with the provisions of the European Union Directives, including the latest amendments, as shown in the attached schedule.

Assumption of conformity is based on the application of the harmonized standards and, when applicable or required, a European Union notified body certification, as shown in the attached schedule.



(signature)

Dajana Prastalo
(name)

Sr. Manager Product Approvals

(function)

13-Dec-23; Mölnlycke
(date of issue & place)

Page 1 of 3



Declaration of Conformity



EMC Directive (2014/30/EU)

Harmonized Standards: EN 61326-1:2013
Other Standards Used: IEC 61326-1:2020

ATEX Directive (2014/34/EU)

FM23ATEX0012X
Equipment Group II Category 3 G
Ex ec IIC T4 Gc
Harmonized Standards
EN IEC 60079-0:2018
EN 60079-7:2015 +A1:2018

Radio Equipment Directive (RED) (2014/53/EU)

Harmonized Standards:
ETSI EN 302 372 V2.1.1
ETSI EN 302 729 V2.1.1
ETSI EN 300 328 V2.2.2
ETSI EN 301 489-1 V.2.2.3
ETSI EN 301 489-17 V3.2.4
EN 62479: 2010

Low Voltage Directive (2014/35/EU)

Harmonized Standards:
EN 61010-1:2010/A1:2019/AC:2019-04

RoHS Directive (2011/65/EU) amended 2015/863

Harmonized Standards:
IEC 63000:2018



Declaration of Conformity

ATEX Directive Notified Body

FM Approvals Europe Ltd. [Notified Body Number: 2809]
One Georges Quay Plaza
Dublin, D02 E440
Ireland

ATEX Notified body for Quality Assurance

DNV Product Assurance AS [Notified Body Number: 2460]
Veritasveien 3
1363 Høvik
Norway





Déclaration de conformité



Rev. #2

Nous

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Suede

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit,

Transmetteur de niveau Rosemount™ 1208

fabriqué par :

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Suede

auquel cette déclaration se rapporte, est conforme aux dispositions des directives de l'Union européenne, y compris leurs amendements les plus récents, comme indiqué dans l'annexe jointe.

La présomption de conformité est fondée sur l'application des normes harmonisées et, le cas échéant ou lorsque cela est requis, sur la certification d'un organisme notifié de l'Union européenne, comme indiqué dans l'annexe jointe.

 (signature)

Dajana Prastalo
 (nom)

 Sr. Approbations du responsable produit
 (fonction)

 13-Déc-23 ; Mölnlycke
 (date de délivrance et lieu)

Rev. #2
 Déclaration de conformité 
Directive CEM (2014/30/UE) Normes harmonisées : EN 61326-1:2013 Autres normes utilisées : CEI 61326-1:2020
Directive ATEX (2014/34/UE) FM23ATEX0012X Équipement du Groupe II Catégorie 3 G Ex ec IIC T4 Gc Normes harmonisées EN CEI 60079-0:2018 EN 60079-7:2015 +A1:2018
Directive relative aux équipements radioélectriques (RED) (2014/53/UE) Normes harmonisées : ETSI EN 302 372 V2.1.1 ETSI EN 302 729 V2.1.1 ETSI EN 300 328 V2.2.2 ETSI EN 301 489-1 V.2.2.3 ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 EN 62479 : 2010
Directive basse tension (2014/35/UE) Normes harmonisées : EN 61010-1:2010/A1:2019/CA : 2019-04
Directive RoHS (2011/65/UE) modifiée 2015/863 Normes harmonisées : CEI 63000:2018
Page 2 sur 3



Déclaration de conformité

Rev. #2

Organisme notifié dans le cadre de la directive ATEX

FM Approvals Europe Ltd. [Numéro d'organisme notifié : 2809]
Une place Georges-Quay
Dublin, D02 E440
Irlande

Organisme notifié dans le cadre de la directive ATEX pour l'assurance qualité

[Numéro d'organisme notifié d'assurance du produit DNV : 2460]
Veritasveien 3
1363 Høvik
Norvège





Certifications du produit
00880-0103-7062, Rev. AF
Décembre 2023

Pour plus d'informations: [Emerson.com/global](https://emerson.com/global)

©2023 Emerson. Tous droits réservés.

Les conditions générales de vente d'Emerson sont disponibles sur demande. Le logo Emerson est une marque de commerce et une marque de service d'Emerson Electric Co. Rosemount est une marque de l'une des sociétés du groupe Emerson. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

La marque et les logos « Bluetooth » sont des marques déposées par Bluetooth SIG, Inc. et utilisées sous licence par Emerson.

ROSEMOUNT™


EMERSON®